



Circulaire n° 4022

Circulaire

aux administrations communales
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux et
autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Communication en matière de marchés publics relative à la disponibilité du matériel

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une communication du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics, notamment du Département des Travaux publics concernant le sujet sous rubrique. La communication est également disponible sur le Portail des marchés publics sous le lien suivant : <https://marches.public.lu/fr/actualites/2021/Juillet/commincation20210709.html>.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding